

# Financement des pensions et âge effectif de la retraite: une proposition alternative

De la Croix, D. & Lepers, J. (2005). Financement des pensions et taux d'activité des travailleurs âgés: une proposition alternative. *Regards Economiques*, 32.

*Dans cet article, version abrégée de notre publication dans *Regards Economiques*, nous évaluons quantitativement différentes politiques qui visent à accroître l'âge effectif de la retraite et/ou à financer le coût du vieillissement, et qui ont été évoquées récemment par certains leaders politiques. Nous allons considérer trois options: réduire la taxation des travailleurs âgés, introduire une cotisation sociale généralisée (CSG) et instaurer un malus pension qui ampute la pension en fonction du nombre d'années de prépension. Pour comparer les implications de ces différentes options nous utilisons le modèle DOLORES (Dynamic OverLapping generations model to Operate policy Reform EvaluationS). Après avoir établi la simulation de base sur la période 2000-2100, qui décrit la solution du modèle à politique inchangée, nous évaluerons l'effet global des différents mesures envisagées. Une analyse des résultats nous permettra alors de déterminer les effets de telles politiques fiscales sur l'âge effectif de la retraite, le taux de croissance de l'économie et le bien-être des différentes générations, présentes et à venir.<sup>1</sup>*

## Scénario de base

Le scénario de base a été décrit plus longuement dans le premier numéro de *Regards Economiques*. Bien que celui-ci date de 2002, nous n'avons nullement éprouvé le besoin de le modifier. A l'époque,

notre estimation du coût du vieillissement à l'horizon 2050 était considérée comme exagérée; depuis, le Bureau du Plan n'a cessé d'augmenter sa propre estimation, se rapprochant dès lors des données que nous avons proposées à l'époque. Rappelons que dans notre simulation, la convergence vers le critère de Maastricht d'une dette de 60% du PNB n'est réalisée qu'en 2030 au prix d'une augmentation de la pression fiscale globale sur les revenus. L'âge effectif de la retraite reste autour des 58 ans jusqu'en 2030 et augmente légèrement à 60,5 ans au delà. Le taux de croissance de l'économie reste faible jusque 2030 (entre 1,9 et 1,7% par an) et s'accroît à 2% par an au delà. Sur l'horizon 2000-2030, la part du budget des pensions dans le PNB augmente de 3,4 points, celui des soins de santé de 0,9 points. Les budgets du chômage et de l'éducation ne diminuent pas vraiment.

Nous allons présenter trois simulations alternatives à comparer avec la simulation de base:

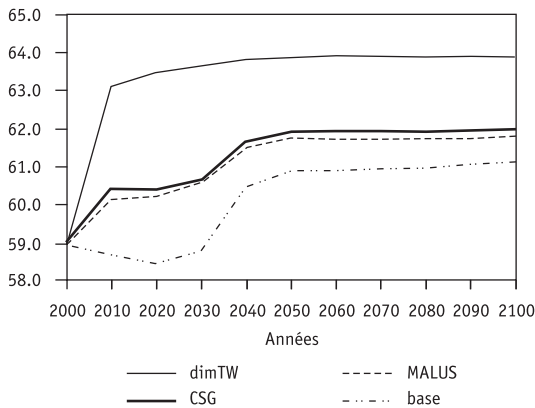
- DimTW5 – diminution de moitié de la taxation des travailleurs âgés;

- CSG – instauration d’une cotisation sociale généralisée de 5%;
- Malus – instauration d’un malus pension de 4% par année de départ anticipé.

Les figures 1 et 2 représentent les effets dynamiques des différentes mesures en ce qui concerne l’âge effectif de la retraite et le taux de croissance annuel du PNB par tête.

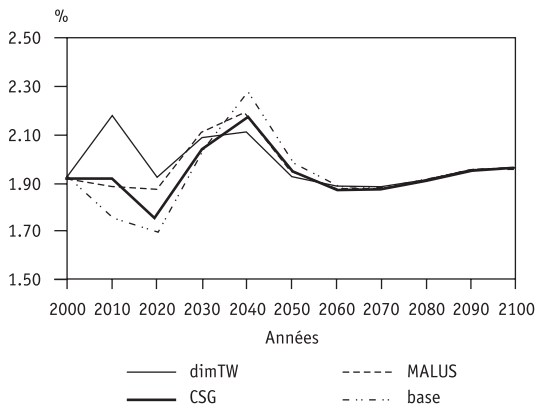
**Figure 1.**

Age de la retraite (age)



**Figure 2.**

Taux de croissance de la production (gya)



Avant de poursuivre avec les politiques alternatives deux remarques s’imposent. Dans le modèle Dolores, chaque période équivaut à dix années, ce qui traduit le fait qu’il s’agit d’un modèle de moy-

en/long-terme, qui n’a rien à dire en termes de variations conjoncturelles. Deuxièmement, le modèle existe en deux versions. La version “économie fermée” suppose que le capital de l’économie est équivalent à l’épargne domestique. Dans la version “économie ouverte”, il y a des mouvements de capitaux qui égalisent le rendement du capital en Belgique avec celui du reste du monde. Toutes les simulations ont été réalisées dans les deux versions du modèle, et il apparaît que les différences sont minimes. Nous reportons dans le texte les résultats en économie fermée, ce qui revient à imposer l’équilibre permanent de la balance des capitaux.

## Diminution de la taxation des travailleurs âgés

Pour inciter les travailleurs à retarder l’âge effectif de leur retraite, deux solutions semblent les plus évidentes a priori: réduire les prépensions, ou accroître les salaires nets. La première solution n’est guère populaire et sans doute peu faisable politiquement. La deuxième option est, quant à elle, nettement plus acceptable. Elle consiste à réduire l’impôt des personnes physiques pour les travailleurs âgés de 58 ans et plus. Concrètement, l’abattement pour charge professionnelle pourrait être majoré à partir de 58 ans de manière à obtenir la réduction du taux moyen d’imposition désirée. Dans la simulation présente l’Etat prélève une taxation du travail deux fois moindre pour les travailleurs âgés que dans la simulation de base. Leur taux moyen d’imposition (incluant les cotisations sociales) passe de 48% à 24%.

A priori, nous pourrions penser qu’une diminution de la taxation des travailleurs âgés implique une diminution des recettes de l’état rendant nécessaire d’ajuster à la hausse le taux de taxation du travail pour les autres travailleurs. Cette mesure devrait aussi amener les travailleurs âgés à retarder l’âge de leur retraite. Nous assistons effectivement à une hausse considérable de l’âge de la retraite des individus (figure 1). En outre nous estimons que la taxation du travail de tous les travailleurs diminue par rapport au scénario de base, ce qui n’était pas un résultat attendu. L’augmentation importante de l’âge de la retraite permet, malgré la baisse de la taxation des travailleurs âgés, d’augmenter les recettes totales de l’état. Nous assistons à un autofi-

nancement de la mesure. Il faut souligner que la mesure initiale de réduction d'impôt coûte relativement peu à l'Etat, car il y a peu de personnes de plus de 58 ans qui travaillent. Par contre, elle incite les travailleurs à ne pas choisir (ou accepter) de pré-pension, ce qui accroît fortement la base fiscale et le rendement de l'impôt.

Les deux facteurs de production, capital et travail, augmentent également, ce qui permet à la croissance d'être nettement supérieure sur la période 2010-2030 à la simulation de base (figure 2). Cet effet se cumule au cours du temps. Si nous évaluons le PNB par habitant en 2050, il serait de 57 096 dollars internationaux dans le cas de ce scénario alternatif pour 54 625 dollars dans le scénario de base.

Nous avons ainsi calculé le gain ou la perte de bien-être pour chaque génération dans le cas où le scénario alternatif était mis en place par rapport au scénario de base. Nous observons que toutes les générations y gagnent, même les pensionnés actuels. Ceci provient du fait que l'accroissement de l'offre de travail réduit l'intensité capitalistique (le rapport capital/travail) et a pour effet d'accroître le taux d'intérêt réel, ce qui est tout bénéfique pour les pensionnés car ceux-ci vivent en partie de leur épargne.

## Cotisation sociale généralisée

---

Nous entendons actuellement souvent évoquer l'instauration d'une Cotisation Sociale Généralisée (CSG) qui permettrait de refinancer la sécurité sociale. La CSG que nous simulerons revient à introduire un impôt supplémentaire sur tous les revenus (comme des centimes additionnels), c'est-à-dire sur le travail mais également le capital, les allocations familiales, les pensions et les allocations de chômage. Lorsque nous parlons aujourd'hui de la CSG, un taux de 1,5% est souvent prononcé. Nous simulons une CSG de 5% afin de faire ressortir des effets plus significatifs. Rappelons qu'en France le taux actuel de la CSG est de 7,5%.

Les nouvelles recettes générées par la CSG permettent à l'Etat de diminuer la taxation sur le travail. Les individus retardent alors l'âge de leur retraite (figure 1): bien que la CSG touche le salaire des travailleurs, cette perte est compensée par une dimi-

nution de la taxation du travail, alors que la pension, elle diminue aussi avec la CSG. Cet accroissement est moindre que dans le scénario de réduction directe de l'impôt sur les travailleurs âgés. En moyenne, les travailleurs restent un an plus longtemps sur le marché du travail au lieu de quatre avec le premier scénario alternatif.

Comme dans la simulation précédente, nous observons une augmentation du taux d'intérêt brut, mais le taux d'intérêt net diminue en raison de l'imposition accrue du capital et les individus ont ainsi moins d'avantage à épargner. Le capital physique disponible diminue légèrement. En ce qui concerne la production, l'effet d'accroissement du travail fait plus que compenser l'effet de la baisse du capital et la croissance est supérieure à celle obtenue dans la simulation de base. Le PNB par habitant en 2050 atteindrait 55 217 dollars.

En matière de bien-être, nous évaluons que les individus nés entre 1930 et 1950 perdent. En effet, les individus nés en 1930 voient leur pension frappée par la CSG. Les individus nés de 1940 à 1950 profitent de l'augmentation du salaire net et des revenus sur le capital mais toujours pas suffisamment pour contrer l'effet négatif de la CSG sur leur pension future. Nous remarquons que la majorité de l'électorat est ainsi défavorisée et cette mesure pourra donc difficilement être mise en place. Elle profite néanmoins aux individus nés à partir de 1960 ainsi qu'aux générations devant encore naître. Ceux-ci profitent pleinement de l'augmentation du salaire net.

## Pension réduite en cas de retraite anticipée

---

Nous avons effectué une troisième simulation qui nous a été suggérée par la note du gouvernement fédéral sur les fins de carrière. Il s'agit d'un "malus de pension". Ainsi, les travailleurs se retireraient anticipativement de la vie professionnelle verraient leur pension diminuer de 4% par année de départ anticipé. Un travailleur qui partirait ainsi à 60 ans verrait donc ses allocations de pension allégées de 5 fois 4%.

Simulant cette mesure, nous assistons à une hausse considérable de l'âge effectif de la retraite (figure 1). Les dépenses moindres de pensions permettent à l'état de diminuer la taxation sur le travail. La

combinaison de la diminution de la taxation du travail à la diminution des allocations de pension amène les individus à retarder l'âge de leur retraite. Le PNB par habitant en 2050 est de 55 970 dollars dans le cas de ce scénario alternatif.

En matière de bien-être, les populations nées entre 1930 et 1950 perdent fortement. En effet, elles sont touchées de plein fouet par la diminution d'allocation de pension qu'elles devront subir. Tous les individus nés après 1970 voient eux leur bien-être augmenter. Malgré la perte de pension qu'ils subiront dans le futur, ils profitent pleinement de la hausse de salaire net obtenue grâce à la diminution de taxation du travail. La majorité de l'électorat sera malgré tout contre l'instauration de cette mesure. Nous remarquons aussi que les pertes de bien-être sont beaucoup plus fortes dans le cas du malus de pension que dans le cas de la CSG.

Dans la simulation ci-dessus, nous avons supposé que la mesure modifiait le calcul de la pension pour l'ensemble de la population, donc y compris ceux qui sont déjà pensionnés. C'est pour cette raison que la première génération est fortement perdante, et que les taux de taxation peuvent être diminués, ce qui reflète une amélioration sous-jacente du budget de l'Etat. On peut alternativement établir un système plus progressif, où le malus pension ne concerne que les futurs pensionnés. Dans ce cas, la perte de bien-être pour ceux qui sont nés en 1930 est éliminée, subsistent les pertes pour les générations ultérieures. Les gains risquent d'être moindres également, vu que le budget de l'Etat ne bénéficie pas d'une réduction des pensions existantes.

## Comparaison et conclusion

---

Pour ne plus faire peser le financement de la sécurité sociale uniquement sur le facteur travail, l'instauration d'une cotisation sociale généralisée est souvent proposée. Une alternative est de rendre la pension plus sensible au nombre d'années travaillées, en introduisant un malus fonction du nombre d'années de préretraite. Simulant ces deux options dans notre modèle d'équilibre général calculable, nous avons constaté que les deux mesures étaient à

même de retarder l'âge effectif de la retraite d'un an en moyenne, ce qui est bénéfique pour le financement des dépenses de l'Etat. Nous avons constaté que la CSG avait comme gros désavantage de réduire fortement le capital productif. Le malus de pension s'est avéré pour sa part trop ciblé sur les individus âgés. Globalement, ces deux mesures affectent négativement les personnes âgées au bénéfice des plus jeunes et des générations futures.

Nous avons confronté ces mesures "classiques" à une politique alternative qui consiste à diminuer de moitié la taxation du travail pesant sur les travailleurs âgés (58-65 ans). Dans nos simulations, cette politique s'est révélée être une mesure très bénéfique. L'âge effectif de la retraite augmente de quatre ans en moyenne, ce qui accroît la base taxable à un point tel que la mesure s'autofinance et permet ainsi de diminuer la taxation du travail pour tous les individus. Des effets positifs sur la croissance ont pu être dégagés. La diminution de la taxation du travail des travailleurs âgés profite à toutes les générations d'individus actuellement en vie, ainsi qu'aux générations futures. Il nous paraît dès lors utile de mettre en avant les effets bénéfiques d'une réduction massive de la taxation sur les travailleurs de plus de 58 ans.

*David de la Croix  
UCL, IRES & CORE  
Johan Lepers  
Orientation Economie*

### Note

1. <http://www.de-la-croix.be/dolores>  
<http://regards.ires.ucl.ac.be>

### Bibliographie

- De la Croix, D. & Mahieu, G. (2002). Les générations futures: un souci pour la politique budgétaire? *Regards Economiques*, 1.
- Sneessens, H. & Van der Linden, B. (2005). Les préretraites: une méthode efficace de gestion des carrières et de l'emploi? *Regards Economiques*, 33.